

**Séance ordinaire du 7 novembre 2023  
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

**Délibération n°07112023D03**

**Objet : Finances et fiscalité – Fixation du montant définitif de l'attribution de compensation pour 2023**

Date de la convocation et de l'affichage : 31 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le 7 novembre 2023, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER		X		Franck VILLAND
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD			X	
Christine CARREL	X			
Roger BILLARD		X		Régine DUCRET
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI		X		

Accusé de réception en préfecture  
073-200083684-20231110-07112023D03-DE  
Date de réception préfecture : 10/11/2023

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20231110-07112023D03-DE  
Date de réception préfecture : 10/11/2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le principe de la révision libre des attributions de compensation ;
- **APPROUVE** le montant d'attribution de compensation définitive pour l'année 2023 fixé à 925 978 euros par le conseil communautaire pour la commune de Porte-de-Savoie.

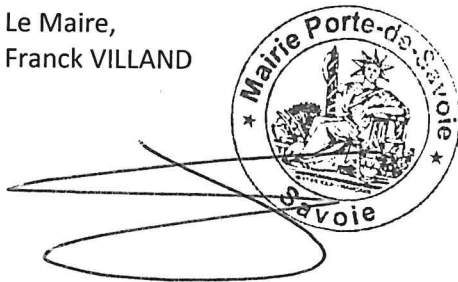
---

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 7 novembre 2023

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,  
Franck VILLAND



La secrétaire de séance,  
Régine DUCRET

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20231110-07112023D03-DE  
Date de réception préfecture : 10/11/2023